

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 13 septembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2019

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-LA-PALUD POUR SON PROJET DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE MODERNISATION DU FOYER LOGEMENT LES GLYCINES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, René PACAULT à Alain LECOINTE, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Eric PERSAIS à Jacques MORISSET, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jacques TAPIN à Pascal DUFORSTEL

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Marc THEBAULT

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C06-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 23 SEPTEMBRE 2019

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT- HILAIRE-LA-PALUD POUR SON PROJET DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE MODERNISATION DU FOYER LOGEMENT LES GLYCINES

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,
Vu la délibération du 12 mars 2018 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020,
Vu la délibération du 26 juillet 2019 de la Commune de Saint-Hilaire-la-Palud sollicitant le PACT 2018-2020 pour le projet de travaux d'aménagement et de modernisation du foyer logement Les Glycines,

La commune de Saint-Hilaire-la-Palud a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 68 881,85 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet de travaux d'aménagement et de modernisation du foyer logement Les Glycines. Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 213 536 euros Hors Taxe. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT 2018-2020 à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 73 600,15 euros.

L'EPHA « Les Glycines » est un lieu de vie, un substitut de domicile, intermédiaire entre le domicile et l'EPHAD. Il a pour mission de cultiver l'autonomie des personnes accueillies. Situé en cœur de bourg, c'est un établissement qui offre aux résidents la possibilité d'avoir une vie active et sociale de qualité. Aujourd'hui, de nouveaux travaux sont nécessaires pour améliorer les conditions d'accueil des résidents. Il s'agit d'agrandir la salle à manger actuelle et créer une salle d'activité en indexant deux locaux municipaux. Ainsi, un espace de restauration convivial et confortable de 60m², un espace verrière de 19m² réhabilité et un espace d'activité interactif de 86m².

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2018-2020, aux enjeux d'un territoire en mutation : Modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 68 881,85 € au titre du PACT à la Commune de Saint-Hilaire-la-Palud pour son projet de travaux d'aménagement et de modernisation du foyer logement Les Glycines,

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C06-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président

Nombre de Conseillers : en exercice : 16 présents : 11 votants : 14

L'an deux mille dix-neuf le 26 Juillet les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Hilaire la Palud dûment convoqués se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Dany BREMAUD

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juillet 2019

Présents : Madame BREMAUD Dany, Madame SPRIET Catherine, Monsieur LEBLOND Patrick, Monsieur DESBAS Jean-Claude, Monsieur GUIGNARD Jean-Paul, Madame IZAMBART Dany, Monsieur GELLÉ Sylvain, Monsieur PEIGNE Bernard, Madame MAILLET Marie-Claude, Madame GUIGNARD Maria et Monsieur GERMAIN Patrick.

Absents excusés : Monsieur DUBREUCQ Alain qui a donné pouvoir à Madame BREMAUD Dany, Madame MARGUERITE Valérie qui a donné pouvoir à Monsieur LEBLOND Patrick, Madame LECONTE Corinne qui a donné pouvoir à Madame SPRIET Catherine et Madame MENANTEAU Sabrina.

Absent : Monsieur RAMOUL Marc

6. Projet d'extension de la salle à manger des Glycines : Plan de financement définitif

Mme Catherine SPRIET rappelle le projet d'extension de la salle à manger des glycines initié en 2017.

Par délibération en date du 3 Mai 2019, le conseil municipal a validé le projet modifié présenté par l'architecte.

Celui-ci prévoit l'agrandissement de la salle à manger sur le garage situé chemin de la gare, l'ouverture vers la salle associative (dorénavant partie intégrante à la résidence) pour devenir une salle multi activités qui permettra l'organisation d'animations pour les résidents, des réunions de formations pour le personnel mais aussi des échanges entre le 3 petites unités de vies du territoire, le prêt aux associations de la commune et l'accueil des enfants des écoles pour des temps d'échanges avec les résidents.

Une demande de subvention à ce titre a été déposé à la région dans le cadre de l'appel à projet ruralité et un accord de principe pour 40 000 € a été donné à la commune, le dossier passera à la commission permanente d'octobre 2019.

Il est rappelé au conseil municipal que ce projet inclus aussi la remise aux normes du Système de Sécurité Incendie.

Afin de compléter le plan de financement il est proposé au Conseil Municipal de demander une subvention au titre du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT). Mme SPRIET présente le Plan de financement définitif qui s'établit comme suit :

| Dépense HT | | Recette | |
|---|------------------|----------------------------------|------------------|
| Mission MO pour la salle à Manger | 9 590 € | Carsat | 31 054 € |
| Mission ingénierie et fluides | 4 800 € | Région : Appel à projet ruralité | 40 000 € |
| Travaux Salle à Manger | 118 070 € | CAN PACT 2 | 68 881.85 € |
| Mission de Maîtrise d'œuvre pour le SSI | 7 400 € | Commune | 73 600.15 € |
| Remise aux normes du SSI | 70 000 € | | |
| Bureau de contrôle | 2360 € | | |
| SPS | 1316 € | | |
| Total HT | 213 536 € | | 213 536 € |

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Valide le plan de financement présenté,
- autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de Niort Agglo au titre du PACT n° 2.
- charge Madame le maire de lancer les appels d'offres pour le système de sécurité incendie.

Mme Spriet précise également que le Conseil d'Administration de l'ADMR a émis un avis favorable au financement de 50 000 € pour l'équipement des nouvelles pièces affectées à l'établissement et ajoute que ces travaux se feront en concertation avec la Direction de l'ADMR et le personnel de l'établissement.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Affiché le 31 juillet 2019
Pour copie conforme :
En Mairie, le 31 juillet 2019

Le Maire,

Dany BREMAU



Dany Bremau

Accusé de réception en préfecture
079-217902576-20190726-d07-6-19-DE
Date de télétransmission : 01/08/2019
Date de réception préfecture : 01/08/2019

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C06-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019